



CNRS-INSERM  
INRIA-IRD-INED-IRSTEA

# Front unitaire du 22 mai 2018

## Tous les syndicats appellent à la grève et à la manifestation

### Les fonctionnaires, voilà l'ennemi!

Après les cheminots, présentés comme une caste de privilégiés, le président de la République et son gouvernement s'en prennent aux fonctionnaires et à leur statut. L'Etat serait trop dépensier, Il faudrait réduire la dépense publique et restructurer l'ensemble de la Fonction publique. Il y aurait trop de fonctionnaires, il faudrait d'ici 2022 réduire leurs effectifs de 120 000 dont 50 000 dans la fonction publique d'Etat. Comme pour la SNCF, le gouvernement a un plan d'ensemble qui s'appelle Action Publique 2022 qui s'attaque non seulement au statut des fonctionnaires, mais aussi aux missions de la Fonction Publique.

Chaque ministère et secrétariat d'Etat doit élaborer un plan sur le transfert aux collectivités territoriales ou au secteur privé d'un certain nombre de leurs missions voire l'abandon de ces dernières, et élaborer un plan d'économie.

Le 1<sup>er</sup> février, le Premier Ministre a annoncé les premières mesures envisagées dans le cadre du plan « Action Publique 2022 »

- Afin d'établir un « nouveau contrat social » avec les agents, les Comités techniques et les CHSCT seront fusionnés. Le rôle des CAP sera revu et essentiellement restreint à l'examen des sanctions. Les évolutions de carrière des agents seront entièrement contrôlées par les Directions.
- Sous couvert de souplesse et de modernité, le recours au recrutement de contractuels sera systématisé.
- La rémunération au mérite sera développée
- Le départ des agents vers le secteur privé sera encouragé
- La culture du management sera systématisée

Sur ces différents thèmes le gouvernement a organisé des groupes de travail avec les fédérations syndicales de fonctionnaires qui doivent rendre leurs conclusions en trois mois. L'ensemble des conclusions seront restituées en octobre de cette année.

En parallèle, le gouvernement a constitué un comité de 34 membres chargé de faire des propositions de modernisation de la Fonction Publique. Ce comité appelé « Comité Action Publique 2022 » est constitué de hauts fonctionnaires, de chefs d'entreprise, de parlementaires, d'élus locaux, ainsi que deux personnalités étrangères telles Enrico Letta, ancien chef du gouvernement italien, et Per Molander, haut fonctionnaire suédois. Il devrait rendre public ses travaux à la fin mai.

---

Le prétendu train de vie de l'Etat recouvre en réalité des services rendus non pas à quelques privilégiés mais à tous répondant à des besoins collectifs incontournables : santé, éducation, culture, justice, sécurité. Or ces besoins ne cessent de croître avec l'augmentation de la population et le creusement des inégalités. Si l'Etat réduit ces dépenses, cela réduit la qualité du service et transfère les dépenses correspondantes sur le budget des ménages. Comment ces derniers pourront ils assumer ces dépenses si dans le même temps le gouvernement ne cesse de réduire le pouvoir d'achat des salariés et des retraités. Le gouvernement rend la société encore plus inégalitaire.

Pour le gouvernement, la concurrence est le gage de l'efficacité. Sa référence en matière d'organisation est celle de l'entreprise privée avec son organisation managériale et sa batterie d'indicateurs qui « fliquent » la productivité des salariés et des services.

Le statut dans ses principes et par les garanties qu'il confère aux fonctionnaires est un verrou dans l'organisation managériale de la Fonction publique que le gouvernement veut imposer.

Le gouvernement veut établir un nouveau contrat social avec les agents publics. Les fonctionnaires ne signent pas de contrat avec leur administration. Le statut de fonctionnaire est défini par la loi et non par un contrat avec l'employeur, parce que le fonctionnaire est au service de l'Intérêt général et responsable devant la nation à l'inverse du salarié de l'entreprise privé qui est lié à son employeur par un contrat qui « fait loi des parties » article 1134 du code civil. Vouloir établir un contrat, c'est changer la nature du travail des fonctionnaires. Pour le pouvoir, le contrat doit devenir la règle. Les contractuels seront embauchés massivement en lieu et place des fonctionnaires pour toutes les fonctions non directement liées à la puissance publique. L'avantage des contractuels est qu'ils ne pèsent pas sur la masse salariale comme les fonctionnaires puisqu'ils ne font pas carrière et qu'ils sont comme dans le privé totalement soumis à la hiérarchie.

Il faudrait en finir avec le principe d'une Fonction publique de carrière qui garantit à chaque fonctionnaire une progression de rémunération au fur et à mesure qu'il acquière de l'expérience et de la qualification.

Pour ce faire, Il faut sous prétexte de performance individuelle et collective individualiser les rémunérations en faisant disparaître la cohérence entre les grilles indiciaires et les corps et grades. C'est étendre à l'indiciaire l'anarchie de l'indemnitaire du Rifseep.

---

Non, les fonctionnaires ne sont nullement des privilégiés ! Sur un certain nombre de points leurs garanties sont inférieures à celles des salariés du privé. Le chômage est devenu tel que la stabilité de l'emploi serait devenue un privilège !

Les privilégiés existent. Les bénéficiaires du CAC 40 ont continué à progresser en 2017 (+ 21,6%) et se montent à 94 milliards d'euros de dividendes accaparés par les actionnaires. En 2017, 40 milliardaires français possédaient 265 milliards d'€ soit 30% de plus que l'année précédente. Les assujettis à l'impôt sur la fortune, grâce à l'exclusion des dividendes pour le calcul de l'impôt promise par E. Macron, économisent cette année 7 milliards d'euros. Et ce sont ces privilégiés qui chaque année placent 80 milliards d'€ dans les paradis fiscaux. Et à part cela il n'y aurait pas d'argent !

---

Les fonctionnaires en ont marre de se serrer la ceinture, de voir leur salaire bloqué, de subir le rétablissement du jour de carence, d'être fustigés comme des privilégiés.

Ils veulent une fonction publique au service des citoyens.

Ils veulent l'arrêt du gel du point d'indice, la revalorisation de leur carrière, l'arrêt des suppressions des postes, la transformation des emplois de CDD sur fonction pérenne en postes de fonctionnaire.

Quelle société voulons-nous ? Une société de solidarité ou une société de plus en plus déshumanisée dans laquelle la concurrence et la précarité sont la règle ?

Devons-nous accepter sans broncher ce qui nous est présenté comme inéluctable ?

**Le 22 mai les salariés de la Fonction publique sont appelés par l'ensemble des fédérations de fonctionnaires à exprimer leur opposition à la politique du gouvernement par des débrayages, la grève et des manifestations dans toute la France.**

ADMINISTRATIFS  
CHERCHEURS  
INGENIEURS  
TECHNICIENS  
THESARDS  
**REJOIGNEZ UN SYNDICAT**  
*Intercatégoriel*  
*Indépendant*  
*Démocratique*  
*Unitaire*

## **J'adhère au S.N.T.R.S-C.G.T**

NOM : Prénom :  
Corps et grade :  
Adresse du labo ou service :  
Téléphone : Fax:  
Courrier Electronique :